

*Essays in International Law in Honour of Judge Manfred Lachs. Etudes de droit international en l'honneur du Juge Manfred Lachs*, Institute of State and Law of the Polish Academy of Sciences, Institut de l'Etat et du Droit de l'Académie Polonaise des Sciences, ed. by Jerzy Makarczyk, The Hague - Boston - Lancaster 1984, éd. Martinus Nijhof, 760 pages.

Le 70-ème anniversaire de la naissance de l'éminent professeur polonais du droit international et juge de la Cour Internationale de Justice, Manfred Lachs, a été dignement honoré sous forme de livre publié à cette occasion. Ce recueil, comptant environ 800 pages, comporte des articles et traités de 50 auteurs de 25 pays représentant différentes écoles et orientations de la pensée juridique en matière de droit international, provenant des pays socialistes, des pays occidentaux et du Tiers Monde, dont de nombreux, éminents spécialistes de ce domaine du droit. Ceci donne une riche revue du large éventail de la problématique du droit international contemporain dans toute sa diversité. Toute une série de problèmes et thèmes contenus dans le livre trouvaient leur expression dans la création scientifique du professeur

Lachs, qui se caractérisait par une grande universalité et une profonde conception des questions examinées.

L'introduction au livre est écrite par le professeur Adam Łopatka, directeur actuel de l'Institut de l'Etat et du Droit de l'Académie Polonaise des Sciences (Institut dirigé pendant plusieurs années par le professeur Lachs). L'auteur de l'introduction trace la riche activité scientifique et professionnelle du professeur Lachs.

L'ensemble des élaborations est groupé en 5 parties qui concernent successivement : la théorie du droit international, la Cour Internationale de Justice et le règlement pacifique des différends, les organisations internationales, les droits maritime et de l'espace extra-atmosphérique, ainsi que différents autres problèmes du droit international.

Il est évidemment impossible de relater dans une courte analyse la problématique si riche et différenciée des travaux contenus dans le livre. C'est pourquoi il faut se borner à attirer l'attention seulement sur certains d'entre eux. Il y a lieu de souligner que parmi les 50 élaborations composant l'ensemble du livre, quelques-unes concernent directement le professeur Lachs et se réfèrent à sa pensée juridique.

Ainsi, à côté du court essai de lord Elwyn-Jones intitulé *Manfred Lachs* se trouve l'ample article de Lyndel V. Prott consacré à la philosophie judiciaire du professeur (*The Judicial Philosophy of Manfred Lachs*). L'auteur décrit la période de 15 ans d'activité du professeur Lachs en tant que membre de la Cour Internationale de Justice, s'exprimant par une contribution remarquable de sa pensée juridique dans 22 jugements importants de cette période. Cet apport s'est extériorisé dans 2 opinions séparées et 4 individuelles, dans lesquelles le professeur Lachs développait sa conception de l'essence du droit coutumier, des obligations internationales *erga omnes*, du rôle de la Cour sur le fond d'autres méthodes de solution pacifique des conflits.

L'article de sir Robert Y. Jennings *Teachings and Teaching in International Law*, renoue directement à l'oeuvre connue du professeur Lachs sous le même titre, de 1982<sup>1</sup>. L'auteur développe certaines pensées de Manfred Lachs, renfermées dans son oeuvre, soulignant en particulier que l'histoire de la doctrine du droit international constitue uniquement un élément de l'histoire de ce droit, en tant que règles de procédure obligatoires pour les Etats. L'auteur accentue le rôle et les tâches des personnes qui enseignent, de nos jours, le droit international.

Le livre contient, entre autres, des traités de professeurs polonais, anciens élèves de Manfred Lachs. Ceci concerne en particulier J. Makarczyk, rédacteur du livre et auteur de l'article sur les compétences implicites des organisations internationales dans la jurisprudence de la Cour Internationale de Justice. R. Bierzanek écrit sur la limite entre l'espace souverain de l'Etat et l'espace se trouvant en dehors de son territoire souverain. S. Nahlik s'occupe du rôle du Congrès de Vienne en matière de codification du droit international. A. Wasilkowski analyse le problème des changements du droit international contemporain. J. Jodłowski examine la problématique du rapport entre le droit international et le droit interne et de la place des conventions internationales dans l'ordre juridique national polonais et explique comment ces problèmes trouvent leur expression dans la jurisprudence de la Cour Suprême de la RPP. K. Wolfke examine le rôle et la signification de la codification du droit international et se pose la question de savoir si le processus même de codification peut apporter des dommages. J. Kolasa analyse le fond juridique des recommandations et des décisions des organisations internationales.

Parmi d'autres élaborations ne citons à titre d'exemple que celles de quelques

<sup>1</sup> Cette oeuvre est analysée à part dans le présent numéro.

internationalistes renommés. Ainsi, Suzanne Bastid écrit sur *Les ambitions et les limites de l'ordre juridique international* où elle démontre l'imperfection de l'ordre juridique international et en indique les causes.

Le professeur Grigori Tunkin, auteur soviétique renommé, justifie la thèse que le droit international contemporain constitue un type de droit historiquement nouveau et démontre l'influence qu'exercent l'Union Soviétique et les autres Etats socialistes sur son façonnement et son enrichissement par de nouveaux principes et règles.

Riccardo Monaco, sur l'exemple de la jurisprudence de la Cour Internationale de Justice et de la Cour de Justice des Communautés Européennes, démontre comment, d'une part, on y traduit l'établissement de certains principes généraux du droit international et, d'autre part — l'obligation de leur application par les parties.

Eduardo Jimenez de Aréchaga analyse la question de savoir dans quelle mesure la dernière convention du droit maritime de 1982 constitue une codification du droit coutumier et à quelles modifications ce droit est soumis.

Il convient aussi de noter spécialement l'article de Taslima O. Eliasa, actuel président de la Cour Internationale de Justice qui s'occupe du problème concernant les avis consultatifs donnés par cette Cour. L'auteur analyse 18 avis consultatifs rendus jusqu'à présent par la Cour, examinant les prémisses qui doivent intervenir pour que la Cour puisse donner un avis consultatif dans une affaire concrète.

En somme, il convient de recommander aux personnes intéressées le livre publié en l'honneur du professeur Lachs, pour qu'elles puissent prendre directement connaissance de son contenu riche et intéressant. Le livre donne une parfaite orientation en matière de différents domaines du droit international, domaines où s'est réalisée la création du Professeur en tant qu'homme de science et juge de la Cour Internationale de Justice.

Ajoutons encore que le livre contient aussi une liste imposante des ouvrages du professeur Lachs, englobant 10 livres et 100 articles et traités.

*Henryk de Fiumel*